

**RECRUTEMENT DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ
PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
(Décret 95-979 du 25 août 1995 modifié)
SESSION 2019
DOSSIER DE CANDIDATURE
Bibliothécaire assistant spécialisé**

Ce dossier **complet** est à retourner **exclusivement par voie postale**,
au plus tard **le 30 avril 2019** cachet de La Poste faisant foi à :

Université Clermont Auvergne - Direction des Ressources Humaines - Pôle recrutement et mobilité
49 boulevard François Mitterrand – CS 60032 – 63001 Clermont Ferrand cedex 1

IMPORTANT

Tout dossier portant un cachet de La Poste postérieur au 30 avril 2019 entraînera le rejet de la candidature.

Il est vivement conseillé de demander aux services postaux une preuve de dépôt.

ETAT CIVIL (à compléter en lettres capitales) :

M. Mme

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'USAGE :

PRENOM(S) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité : Française En cours d'acquisition

Ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen. PRECISER LE PAYS.....

Autres. PRECISER

SITUATION DE FAMILLE :

Nombre d'enfants dont à charge :

POUR TOUTE COMMUNICATION RELATIVE AU CONCOURS :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL VILLE

Téléphone :

Adresse électronique :

PIECES A FOURNIR PAR TOUS LES CANDIDATS

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae détaillé (précisant notamment niveau d'études, formations éventuellement suivies, emplois occupés)
- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité (à défaut : passeport)
- Photocopie des diplômes
- Photocopie de l'attestation de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de Bénéficiaire à l'Obligation d'Emploi – en cours de validité sur la durée du contrat (31/08/2020)

Le dossier de candidature NE DOIT PAS être imprimé en recto-verso - ni relié – ni agrafé.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le recrutement des travailleurs handicapés par la voie contractuelle est ouvert à toute personne remplissant les conditions générales d'accès à la fonction publique d'Etat :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un état membre de la Communauté européenne ou d'un état de l'espace économique européen ;
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- Appartenir à certaines catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (Article L.5212-13 du code du travail – 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 9°, 10° et 11°) ;
- Posséder un handicap compatible avec l'emploi postulé ;
- Ne pas être fonctionnaire ;
- Avoir le baccalauréat ou une qualification reconnue équivalente.
- Pas de condition d'âge

MODALITES DE RECRUTEMENT

Les dossiers sont examinés par une commission et font l'objet d'une sélection.

Les candidats dont les dossiers sont sélectionnés seront convoqués à un **entretien**.

A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

Les résultats du recrutement seront diffusés sur le site de l'Université Clermont Auvergne.

Vous ne recevrez pas de courrier individuel.